

Éditorial

Le Comité de rédaction

Volume 11, numéro 1, 1978

Centres d'accueil du Québec : accréditation et évaluation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017079ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017079ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Le Comité de rédaction (1978). Éditorial. *Criminologie*, 11(1), 3–6.
<https://doi.org/10.7202/017079ar>

La société contemporaine, devant les problèmes posés par les jeunes, a eu tendance au cours des dernières décennies à miser sur la solution institutionnelle. Ainsi ont été créés, en nombre accru, des services et des centres d'accueil, gérés par un personnel spécialisé, dans le but de suppléer aux défaillances des instances sociales traditionnelles, en particulier à celles de la famille.

Celle-ci subit en effet, ce que d'aucuns considèrent comme une crise grave. Qu'il suffise de mentionner, en citant quelques chiffres, des changements majeurs de structure, illustrés par le fait qu'au début du siècle presque la moitié des familles américaines incluait sous le même toit des membres de la parenté alors qu'aujourd'hui moins de 5% le font, ainsi que des phénomènes de désorganisation que concrétisent le fait que 40% de tous les mariages se terminent aux États-Unis par un divorce, le fait qu'aujourd'hui une mère sur huit n'est pas mariée alors qu'en 1960, le rapport était d'une mère sur vingt, le fait aussi qu'un enfant sur sept vit avec un seul parent, d'ordinaire avec la mère, etc. Un parallèle peut sans doute être établi entre ces observations et d'autres phénomènes observables chez les jeunes : ainsi, un peu moins de la moitié des personnes arrêtées pour délits graves ont moins de 18 ans ; 90% de tous les mineurs américains internés dans les institutions de rééducation furent accusés de faits pour lesquels les adultes n'auraient pas subi de sanctions ; enfin, la plus importante cause de mortalité chez les adolescents de 15 à 19 ans est le suicide, et les problèmes de l'alcoolisme, d'usage des drogues et des difficultés affectives ne cessent de croître.

Il n'y a rien d'étonnant que, devant cette crise de la famille, la société réponde, comme formules-substituts, par la création d'institutions. Par exemple, devant le fait que près de la moitié des femmes américaines travaillent en dehors du foyer, on a réclamé avec insistance la généralisation des « centres de jours ».

D'autres problèmes apparaissent alors. Pour reprendre l'exemple sus-mentionné, l'on a évalué que le coût des « centres de jour » devait s'élever, en 1976, pour les 13,5 millions d'usagers possibles, à 25 milliards de dollars, ce qui est quasi prohibitif¹.

1. B. Bruce-Briggs, *Child Care : The Fiscal Time Bomb - Public Interest*, fall, 1977, p. 87-102.

De plus, la grande leçon des recherches évaluatives, consacrées à l'étude du rendement des services éducatifs, sanitaires, sociaux, etc. peut être résumée par la loi de Coleman (du nom du sociologue J. Coleman, auteur de l'évaluation de la politique d'éducation américaine) : on ne peut pas établir une relation de cause à effet précise entre la valeur des « input » et celle des « output » dans un système de service quelconque. Cette constatation a amené le public (payeurs de taxes) les hommes publics (responsables devant les premiers) à se poser des questions sur les orientations actuelles de la politique sociale qui tendaient à substituer les institutions nouvelles à celles dont le rendement laissait à désirer. C'est dans ce contexte qu'il faut, pensons-nous, comprendre les préoccupations des criminologues, à l'égard des institutions juvéniles, dont font partie les centres d'accueil pour jeunes délinquants.

Au cours des dernières années, le monde des centres d'accueil pour jeunes délinquants s'est radicalement transformé au Québec. L'idéologie et le personnel religieux, qui soutenaient ces centres, ont été remplacés par des concepts psycho-sociaux et des professionnels des diverses disciplines des sciences humaines. Le bénévolat a été remplacé par des discussions sur les conditions de travail et des syndicats ; la bonne volonté et le sens commun ont fait place à une formation académique précise. On a donc assisté à une laïcisation et à une professionnalisation des centres d'accueil.

Les modèles thérapeutiques, originaux ou d'emprunt, se sont multipliés et les structures se sont modifiées à un rythme effarant. Ces modifications ont été le fruit de recherches et de réflexions intensives sur le délinquant et les programmes. C'était une période d'initiative et de ferveur où les notions d'accréditation et d'évaluation étaient absentes.

Ce contexte de transformations et d'expérimentations a conduit à la situation décrite par le Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil (1975) :

Sur 70 centres qui étaient ouverts, nous en avons trouvé 20 qui fonctionnaient soit très bien ou de façon excellente, 34 qui fonctionnaient bien, 12 qui fonctionnaient plutôt mal et 4 qui étaient franchement pourris (p. 15).

Il s'agissait d'un premier bilan sérieux des centres d'accueil du Québec. Aucune procédure d'accréditation et de contrôle n'était

en vigueur sauf en ce qui concerne l'aménagement des lieux. L'évaluation, pour sa part, existait à l'état diffus, de façon non systématique et parcellaire.

Par ailleurs, la recherche, pour mieux comprendre le délinquant et la rééducation, a toujours eu une place significative. Le travail obscur de centaines d'étudiants universitaires, en psychologie, sociologie, éducation, criminologie, psycho-éducation, service social, ou droit, a produit des rapports et des mémoires. Toutefois, la synthèse, l'un des nombreux problèmes que pose une démarche de rééducation, reste à faire et elle promet une moisson de connaissances notables.

Parallèlement à ces travaux individuels se développaient simultanément quatre types de recherche. Premièrement, les recherches cliniques du père Noël Mailloux et de son équipe ; travaux portant surtout sur les individus délinquants et l'approche de groupe auprès des jeunes délinquants. Deuxièmement, on note les recherches sur le développement de programmes de rééducation. Ces travaux, souvent obscurs, parce que peu diffusés, ont été conduits dans diverses institutions et ils ont contribué, entre autres, à l'élaboration du modèle psycho-éducatif de la rééducation. La question de l'efficacité a été soulevée grâce aux travaux de Pierre Landreville sur le récidivisme, puis à travers les recherches d'orientation sociologique de Maurice Cusson sur la vie sociale comparée dans les centres de rééducation.

En somme, la recherche a été une des préoccupations constantes de nombreuses personnes dans les milieux québécois de la rééducation des jeunes délinquants. Actuellement, le souci des chercheurs, tel que l'illustrent les activités du Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, se porte sur l'évaluation compréhensive du système de rééducation tout en s'alimentant des diverses tendances antérieures. Vouloir conduire des recherches intégratives n'est pas tout, il faut aussi s'assurer que les résultats seront utilisés, sinon traduits de manière à les mettre à la portée des éducateurs comme des gestionnaires. L'équipe de chercheurs, animée par Marc LeBlanc nous présente le fruit de leurs travaux les plus récents. Ils abordent les principes généraux de la rééducation et décrivent les instruments qui se sont avérés utiles et pertinents à l'évaluation du travail de rééducation en milieu institutionnel et essentiel à l'accréditation des centres d'accueil.

L'article de R. Ménard et de M. LeBlanc présente un instrument de mesure du climat social dans les unités de vie, tente de montrer son utilité pour évaluer un milieu, en termes de forces et de faiblesses et montrer comment celles-ci peuvent conduire à des lignes spécifiques d'action. B. Tessier et M. LeBlanc, pour leur part, présentent une opérationnalisation de la théorie des étapes de la rééducation, telle que formalisée par Jeannine Guindon. R. Brill traite du problème de l'appariement des clients et des éducateurs dans un centre de rééducation pour jeunes délinquants ; question trop souvent oubliée en regard de l'efficacité de l'action rééducative. Finalement une question d'actualité est abordée sous la forme d'une opinion d'expert : R. Tremblay discute des problèmes posés par la coordination des missions de scolarisation et de rééducation dans les centres d'accueil.

Dans les notes de lecture, Alice Parizeau fait un commentaire sur l'Association mondiale des amis de l'enfance (Amade) et sur les organismes qui regroupent le bénévolat concernant la rééducation des jeunes délinquants. L'inventaire des publications récentes préparé par Vesna Blazina, complète ce numéro.